



Communiqué de presse

Verviers, le 23 mars 2026

AMÉNAGEMENTS DE MOBILITÉ - CARREFOUR BRUYÈRES DU FOURNEAU/TRIBOMONT/SUR LES JONCS

Dans le cadre d'un permis délivré pour la réalisation de gîtes Rue du Calvaire, le Collège communal a imposé des charges d'urbanisme au promoteur, au bénéfice direct de la collectivité. Ces charges ont été orientées vers des améliorations attendues dans le quartier. Elles répondent à des besoins concrets exprimés par les riverains et s'inscrivent dans la volonté du Collège d'améliorer la sécurité routière et la qualité de vie dans les villages.

Deux interventions ciblées seront prochainement réalisées :

1. **La délimitation de l'accotement piéton du Thier du Tilleul par l'installation de potelets**, afin de sécuriser les déplacements doux et d'éviter le stationnement inapproprié ;
2. **L'aménagement d'un rond-point franchissable au carrefour des rues Bruyères du Fourneau, Tribomont et Sur les Joncs**, accompagné de la signalisation adéquate.

Il s'agit d'un aménagement léger, mais structurant, validé par la tutelle wallonne, et qui permettra d'améliorer la sécurité et la lisibilité des voiries en :

- **Marquant visuellement l'entrée du village** ;
- **Favorisant la réduction de la vitesse** grâce à la logique de circulation induite par un rond-point et par la réduction de l'espace de roulage ;
- **Organisant les demi-tours**, fréquents à cet endroit, sans devoir effectuer des manœuvres dangereuses dans une zone aujourd'hui très ouverte.

Il s'agit d'un aménagement « léger » car il ne nécessite pas d'intervention lourde sur l'infrastructure (exclusivement : marquage, signalisation et potelets). Il pourra, à terme, être renforcé ou pérennisé par un aménagement plus conséquent si cela s'avère nécessaire.

La réalisation des travaux est programmée pour ce printemps 2026, sous la responsabilité du promoteur, conformément aux obligations du permis.

Grâce aux charges d'urbanisme, ces interventions seront réalisées sans coût pour la collectivité, tout en apportant un bénéfice direct aux riverains et aux usagers.

Enfin, nous poursuivons le travail visant à étendre la zone d'agglomération afin de réduire la vitesse autorisée en entrée de village (actuellement située dans la rue Sur les Joncs).

CONTACT

Ville de Verviers – service Mobilité
087 325 371
info@verviers.be